

**COMMUNAUTE DE COMMUNES
DES BARONNIES EN DROME PROVENÇALE**

**REGISTRE des DÉLIBÉRATIONS
CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance du 28 février 2023 à 18h00 à Mérindol-les-Oliviers**

Le Conseil communautaire, convoqué le 22 février 2023 par le Président, M. Thierry DAYRE, s'est réuni en session ordinaire dans la salle Jean Bouchet à Mérindol-les-Oliviers

Secrétaire de séance : Monsieur Augustin CLEMENT

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 97

Nombre de voix délibératives : 69

Etaient présents : 56 (dont 4 suppléants)

Annie FEUILLAS - Lionel FOUGERAS - Christian THIRIOT - Jean-Luc PERNET (suppléant) - Daniel CHARRASSE - Sébastien BERNARD - André DONZE - Pascale ROCHAS - Michel TREMORI - Jean-Michel LAGET - Laurence CHAUDET - Yoann GRONCHI - Denis CONIL - Patrick LEDOUX - Gérard TRUPHEMUS - Pascal CIRER-METHEL - Michel GREGOIRE - Lionel ESTEVE - Philippe LEDESERT - Augustin CLEMENT - Laurent CHAREYRE - Roland PEYRON - Stéphane DECONINCK - Gérard CHAPPON (suppléant) - Didier LAFFITTE - Aurore AMOURDEDIEU - Martine BERGER-SABATIER - Monique BOTTINI - Florence BOUNIN - Christian CARRERE - Pierre COMBES - Thierry DAYRE - Jean-Luc GREGOIRE - Pascal LANTHEAUME - Aurélie LOUPIAS - Nadia MACIPE - Jean-Jacques MONPEYSSSEN - Isabelle TEISSEYRE - Christian TEULADE - Roger VIARSAC - Mireille QUARLIN - Alan PUSTOCH - Martial BONNEFOY - Olivier SALIN - Fabienne BARBANSON - Jean GARCIA - Alain LABROT - Christelle RUYSSCHAERT - Alain BOULET (suppléant) - Christine ROUSSIN - Alexandre PENIGAUT - Patrick TITZ - Gérard PEZ - Alain NICOLAS - Gérard NELH (suppléant) - Marie-Pierre MONIER

Etaient absents ou excusés : 32

Éric RICHARD - Marc HAMARD - Gines ACHAT - François GROSS - Rémy CLEMENT - Philippe CAHN - Sébastien ROUSTAN - Eric LYOBARD - Sébastien DUPOUX - Mathieu ANDRE - Jérôme BOMPARD - Jean-Marc PELACUER - Monique BALDUCHI - Brigitte DUC - Odile TACUSSEL - Christian CORNILLAC - François GIRAUD - Didier GILLET - Géraud BONTOUX - Serge ROUX - Gilles RAVOUX - Alain MONGE - Gilbert MORIN - Annelise FAREL - Jean-Louis NICOLAS - Didier GIREN - Véronique CHAUVET - Muriel BREDY - Nadège RANCON - Eliane GAUTHIER - Jacques NIVON - Claude SOMAGLINO

Excusés ayant donné pouvoir : 13

José FERNANDES a donné pouvoir à Aurore AMOURDEDIEU - Juliette HAÏM a donné pouvoir à Alexandre PENIGAUT - Stéphanie POUYET a donné pouvoir à Laurent CHAREYRE - Sylvie GARNERO a donné pouvoir à Fabienne BARBANSON - Marie-Christine LAURENT a donné pouvoir à Pierre COMBES - Odile PILOZ a donné pouvoir à Monique BOTTINI - Didier ROUSSELLE a donné pouvoir à Roger VIARSAC - Thierry TATONI a donné pouvoir à Jean-Luc GREGOIRE - Marc BOMPARD a donné pouvoir à Didier LAFFITTE - Claude CHAMBON a donné pouvoir à Jean GARCIA - Alain FRACHINOUS a donné pouvoir à Alain NICOLAS - Claude BAS a donné pouvoir à Michel GREGOIRE - Sylvie BOREL a donné pouvoir à Olivier SALIN

Adm. Générale - Finances - Marché Publics - Ressources Humaines - Communication - Mutualisation

Rapporteur : Nadia MACIPE

Marchés Publics

005-2023 Signature d'un avenant n°1 au lot n°12 Désamiantage relatif au marché n°2021-013 de réhabilitation du bâtiment du siège annexe à Buis-les-Baronnies

Vu la délibération n° 083-2022 du 24 mai 2022 approuvant la signature des marchés de réhabilitation du bâtiment du siège annexe de la CCBDP ;

Considérant que, pour la réhabilitation des bureaux du bâtiment siège annexe à Buis-les-Baronnies, des travaux supplémentaires ont été réalisés par la société CPN ENVIRONNEMENT dans le cadre de leurs prestations de désamiantage (lot n°12 du marché 2021-013) ;

Lors de leur intervention, de l'amiante supplémentaire a été prélevée sur un conduit, non détectable au moment des prélèvements.

Considérant que ces travaux supplémentaires ont une incidence financière sur le montant du marché public et qu'il convient de signer un avenant n°1 au lot n°12 ;

Montant initial du marché public :

- Taux de la TVA : 20 %
- Montant HT : 16 300 €
- Montant TTC : 19 560 €

Montant de l'avenant pour les travaux supplémentaires :

- Taux de la TVA : 20 %
- Montant HT : 2 350 €
- Montant TTC : 2 820 €
- % d'écart introduit par l'avenant : 14,42

Nouveau montant du marché public :

- Taux de la TVA : 20 %
- Montant HT : 18 650 €
- Montant TTC : 22 380 €

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré et procédé au vote décide

POUR : 68

CONTRE : 1

ABSTENTION : 0

D'APPROUVER l'avenant n°1 au lot 12 Désamiantage relatif au marché n°2021-013 ;

D'APPROUVER la modification des crédits nécessaires à l'opération ;

DE MANDATER le Président à signer tous les documents relatifs à cette délibération.

Transmission en préfecture le : 09/03/23

Mise en ligne le : 09/03/23

Ampliation à :

Le Président

Thierry DAYRE



The image shows a blue circular official stamp of the 'Communauté de Communes Baronnies en Drome Provence'. The stamp contains the text 'COMMUNAUTÉ de COMMUNES', 'BARONNIES en DROME', and 'PROVENCE'. Below the stamp is a handwritten signature in black ink, which appears to be 'Thierry Dayre'.